

# VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales  
de Volmerange-les-Mines

<http://volmerangelesmines.fr/>



N° 56 / Octobre 2018



## RESTRICTIONS D'EAU : PROLONGATION DE L'ARRETE PREFECTORAL

Suite aux fortes chaleurs ayant entraîné une baisse générale des cours d'eau, la Moselle est placée en zone Alerte **jusqu'au 15 novembre 2018** par arrêté préfectoral. L'arrêté est visible sur les sites de la commune et de la préfecture de la Moselle.

Sont interdits:

- Le remplissage des piscines privées (sauf si chantier en cours),
- Le lavage des véhicules (sauf stations professionnelles),
- L'arrosage de 11h à 18h des pelouses et espaces verts publics et privés et des terrains de sport,
- L'arrosage de 11h à 18h des jardins et potagers. Arrosage manuel uniquement.

Le nettoyage des terrasses et façades, le lavage des voiries et trottoirs sont limités au strict nécessaire.

**Ces interdictions s'appliquent, qu'il s'agisse d'eau provenant du réseau d'eau potable, de prélèvements dans le cours de la rivière ou de puits personnels.**

## PETIT DEJEUNER AVEC LES ELUS

Vous avez des questions à poser à Monsieur le Maire ou à ses adjoints ? Vous avez des interrogations sur les projets de la commune ou plus simplement des doléances à exprimer ? Alors inscrivez-vous dès maintenant pour participer à un petit déjeuner **le samedi 17 novembre de 9h30 à 11h** avec le élu à la mairie. L'occasion d'une rencontre informelle dans un cadre décontracté.

**Réservation obligatoire** au secrétariat de la mairie. Téléphone 03 82 20 61 07. Mail [mairie@volmerangelesmines.fr](mailto:mairie@volmerangelesmines.fr).

## MONSIEUR LE MAIRE VOUS INFORME

Vous avez sans doute entendu parler des compteurs dits intelligents qu'Enedis (ex ERDF) installe massivement chez tous les particuliers remplaçant tous les compteurs, même ceux en parfait état de fonctionnement. Tout le territoire français est concerné. Cela représente 35 millions de compteurs qui seraient remplacés d'ici 2021. La campagne de déploiement sur la commune de Volmerange les Mines devrait démarrer au printemps 2019.

L'objectif principal du compteur dit intelligent, serait de contribuer à la transition énergétique en incitant à la réduction de la consommation par une meilleure information des foyers sur leur consommation électrique et de faciliter le déploiement des énergies renouvelables par une meilleure gestion sur le réseau de l'équilibre entre les flux de consommation et de production. Pour les opposants, cet argument serait fallacieux et **un collectif volmerangeois** m'a exprimé son inquiétude concernant l'éventuel impact sur la santé de la technologie utilisée par les compteurs déployés (risques d'incendie de compteurs mal posés et ondes électromagnétiques augmentées), ainsi que des atteintes potentielles à l'égard de leur vie privée et des libertés individuelles (ces compteurs enregistrant des informations susceptibles d'être revendues à des fins commerciales).

Vous pourrez vous faire une idée plus précise de la situation en consultant par exemple les sites suivants:

<https://presse.ademe.fr/2018/06/linky-des-benefices-pour-la-transition-energetique-et-le-consommateur.html>

<https://www.quechoisir.org/dossier-compteur-electrique-linky-t1371/>

<https://www.60millions-mag.com/linky>

Ou des sites dépendant d'Enedis tels que:

<https://www.compteur-linky.com/>

<https://www.enedis.fr/avantages-compteur-linky>

Enedis a également mis en place un numéro vert : 0 800 054 659

Finalement, des sites des collectifs ouvertement opposés au Linky tels que:

<https://www.robindestoits.org/>

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/>

Bien sûr de nombreux autres sites pro Linky, contre ou qui seraient plus indépendants sont consultables sur Internet. C'est à vous de vous faire votre propre opinion.

Les volmerangeoises et volmerangeois qui souhaitent contacter le collectif peuvent le faire en adressant un mail à la mairie [mairie@volmerangelesmines.fr](mailto:mairie@volmerangelesmines.fr). Nous vous mettrons en relation.

Toute personne peut demander gratuitement une mesure afin de connaître précisément l'exposition associée à des objets communicants fixes, notamment les compteurs communicants.

Pour cela il faut remplir un formulaire de demande, le faire signer par la mairie ou tout organisme habilité. Un laboratoire, accrédité et indépendant, et rémunéré par une taxe prélevée sur les opérateurs mobiles, est dépêché par l'ANFR (agence nationale des fréquences) pour réaliser la mesure. Le résultat de celle-ci est communiqué aux particuliers et aux communes avant d'être mis en ligne et accessible à tous sur le site [cartoradio.fr](http://cartoradio.fr)

## CONCOURS DE DESSINS CARTE DE VŒUX

Afin de créer la traditionnelle carte de vœux, nous vous proposons de réaliser un ou plusieurs dessins colorés sur le thème de Noël ou de la Nouvelle Année. Si elles sont choisies, les plus belles créations pourront habiller notre **carte de vœux 2019**. N'oubliez pas d'inscrire les nom, prénom, âge et adresse de l'artiste avant de déposer vos œuvres à la mairie **avant le 15 novembre**. Le ou les gagnants seront récompensés !

La participation est gratuite et ouverte à tous les volmerangeoises et volmerangeois.



---

## LIGNE 14 - TRANSPORT DES ENFANTS

Une réunion concernant la ligne 14 aura lieu **lundi 29 octobre à 20h** à la salle des fêtes en présence de Monsieur Jérôme Barbé, vice-président du Smitu en charge du transport et du réseau, président et directeur général de Trans Fensch.

---

### CHANGEMENT D'HEURE

Comme chaque année, le dernier dimanche d'octobre annonce le passage à l'heure d'hiver et le rituel du changement d'heure. **Dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 octobre, à 3 heures du matin, il sera 2 heures.** Cette période d'heure hivernale durera jusqu'au dernier dimanche de mars qui verra le retour de l'heure d'été

---

### HORAIRES D'OUBERTURE DU BUREAU DE POSTE

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h30  
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h30  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de **10h** à 12h et de 14h à 16h30  
Vendredi de **10h** à 12h et de 14h à **18h30**

---

### STATIONNEMENT

Des places de stationnement ont été créées dans la commune. Elles ne sont pas toujours utilisées à bon escient. En effet, les parkings mis à disposition ne sont pas optimisés car les distances entre chaque véhicule est trop importante. Il vous est donc demandé de vous rapprocher au maximum afin de permettre le stationnement de plusieurs voitures supplémentaires. Des cases seront matérialisées prochainement. Si vous possédez un garage utilisez-le cela permettra de libérer de l'espace public.

---

### LA COMMUNE VOUS INVITE...

**Samedi 11 novembre - Commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale – Centenaire 1918 - 2018**

10h30 Rassemblement place Raymond Locatelli

10h45 Cérémonie au monument aux morts : Les enfants de l'école accrocheront des colombes à l'arbre de la paix, chanteront La Marseillaise et "Paix sur Terre" de Jean Ferrat, lâcher de pigeons (sous réserve de la météo).

A 11h00, les cloches de l'église Saint Denis sonneront à la volée come le lundi 11 novembre 1918.

Un vin d'honneur, servi à la salle des fêtes, clôturera la cérémonie.

---

### BOURSE AUX JOUETS AU PROFIT DU TELETHON

Salle des fêtes – **Dimanche 18 novembre**

Vous désirez exposer et vendre des jouets... N'hésitez pas, il reste quelques tables ... Réservez vite !

Table de 1.80 m x 0.80 m = 8 €- Accueil des exposants à partir de 8 h - Professionnels interdits.

Visiteurs : Entrée gratuite de 8 h 30 à 17 h

Buvette – Petite restauration sur place.

La recette de la location des tables et le bénéfice buvette et restauration seront reversés à l'AFM – TELETHON.

Faites un geste, participez !

Renseignements et inscriptions : Sylviane Zastawnik Tel. 03 82 50 64 19 – mail : syl.alzin@orange.fr

---

### CE QUI FAIT BOUGER LES VOLMERANGEOIS !

- **Les Amis du jardin** de Volmerange les Mines organisent leur traditionnelle « **Tombola des Chrysanthèmes** » **le dimanche 28 octobre à 15h** à la salle des fêtes. 60 pots de fleurs et 2 paniers de légumes seront à gagner.

Au cours de l'après-midi, les lauréats du concours des maisons fleuries organisé conjointement par la municipalité et les Amis du jardin seront récompensés.

- **Orchestre d'Harmonie de Volmerange les Mines - Atelier chant adulte et enfant, jouez avec votre voix...**

L'OHV vous propose un atelier chant pour adulte, **le jeudi de 20h à 21h** à l'école de musique (2 rue de la Mine). Cet atelier a pour objectif de travailler sur la voix et d'apprendre les techniques de chant au sein d'un petit groupe (3 à 5 personnes).

Il débutera à la rentrée des vacances de la Toussaint, **le jeudi 8 novembre**. Il reste encore de la place dans l'atelier chant pour les enfants, le mercredi à 11h. Si vous êtes intéressés, contactez l'OHV (ohv@laposte.net).

De plus, retenez cette date : **Concert de la Sainte Cécile, le dimanche 25 novembre à 11h** (Salle des fêtes).

- **Soirée Halloween : Le Comité Culturel Municipal** organise une projection de films le **samedi 3 novembre** à la salle des fêtes. Entrée gratuite. Restauration sur place. Ouverture des portes à 18h.

Deux films : **18h30 Wallace et Gromit : le Mystère du lapin-garou** à partir de 3 ans / **21h Les Chroniques de Spiderwick** à partir de 8 ans. Venez nombreux... et déguisés !

- **L'APE de Volmerange les Mines** organise une **HALLOWEEN PARTY** à la salle des fêtes **le samedi 10 novembre de 18h à 22h**. Musique démoniaque, maquillage, concours de costume...

Tous les petits monstres accompagnés sont acceptés. 5 € par enfant et 3 € pour les adhérents. Entrée gratuite pour les parents. Boisson maléfique offerte pour les enfants. Préinscription recommandée par mail (ape.volmerange@gmail.com).

---

### CHASSE

Les prochaines battues auront lieu **le dimanche 21 octobre et le samedi 10 novembre**.

D'autres chasses peuvent être organisées dans les bois privés. Nous n'en connaissons pas les dates.

---

### INFORMATIONS DIVERSES

- Le ramassage des encombrants par la CCCE pour le secteur de Volmerange les Mines a lieu tous les premiers lundis du mois. Les demandes d'enlèvement sont à faire auprès de l'accueil de la CCCE (03 82 82 05 60 ou [accueil@cc-ce.com](mailto:accueil@cc-ce.com)). Attention les places sont limitées.
  - Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 7 novembre de 9h45 à 10h30**, place Raymond Locatelli.
  - **L'écrivain public** tient sa permanence **le mercredi matin de 9h à 11h**.
  - **Le conciliateur de justice** assure ses permanences en mairie **sur rendez-vous. Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18**
-

**Volmerange les Mines, un village riche de ses écoles, de ses associations et de ses commerces !**